

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 septembre 2010

Convocation du 07 septembre 2010

Sous la Présidence de Monsieur HORNY François, Maire

Membres présents : MM. BASSI Doris - BRITSCHGI François – DEL TATTO Annie – ESSNER François - HUG Jean-Marie - HÜRTH Marie-Paule – KIEFFER Richard – LOUX Dominique – LANG Dominique -
Excusé(s) : MM. MANIGOLD Patrick - MASCHER Annick - TSCHANN Francis -
Absent(s) : MM. GRANDCLAUDE Pascal - PABST Gérard -

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le dernier compte-rendu.

1) Contrat fourniture de gaz

En présence de Madame Mundel de Gaz de France, il a été fait le point sur les consommations des différents bâtiments communaux de ces 3 dernières années - car le contrat arrive à échéance.

Nous avons le choix entre deux offres avec ou sans optimisation de la TVA.

- TVA optimisée : intéressant si on consomme plus que les prévisions
- TVA non optimisée : intéressant si on consomme moins que les prévisions

D'après nos consommations le choix le plus approprié se porterait sur le contrat sans optimisation de la TVA qui nous garanti un prix ferme pendant 3 ans – avec l'objectif de réduire encore la consommation de gaz au niveau des bâtiments communaux.

Le conseil municipal donne son accord pour le contrat TVA non optimisée.

2) Rapport 2009 du SMABVD

Le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public de l'**assainissement** a été présenté aux membres du conseil municipal par Patrick Manigold.

Quelques chiffres :

- 8 communes concernées pour 3627 clients
- Volume traité 405888m3 dont 55218m3 en 2009 et 52 454 m3 en 2008 pour Aspach le Haut
- 7 stations de pompage pour 93178 ml de canalisations et 1800 tabourets siphons

C'est la Lyonnaise des Eaux qui gère et entretien nos réseaux

En 2009 suite à un inventaire nous avons constaté une augmentation de 18,6% du linéaire de conduites gérées.

Frais d'entretien	0,004€
Frais administratif	0,022€
Frais personnel + élus	0,093€
SIVOM	0,357€
Investissement travaux	0,359€
Emprunt	<u>0,315€</u>
	1,15€

Soit un prix de la redevance d'assainissement = 1,15€ HT le m3 consommé pour un budget total de 615420€.

Globalement les volumes facturés sont à la baisse (récupération eau, puits, etc...) ce qui risque à terme de poser un problème au syndicat.

Il est de plus en plus question du passage à une part fixe et à une part variable en fonction de la consommation.

En 2010 pas d'augmentation mais pour financer les investissements à venir il faudra très certainement augmenter les tarifs de l'assainissement.

- Ce rapport est consultable à la Mairie pour les personnes intéressées.

3) Rapport 2009 de la CCPT collecte des déchets ménagers

Le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service de la **collecte des déchets ménagers** de la CCPT de Thann a été présenté aux membres du conseil municipal par Dominique Loux.

Rappel :

- La CCPT assure uniquement la collecte des déchets ménagers
- La compétence collecte sélective (sacs bleus et jaunes - déchèterie – encombrants) relève du SIVU dont elle fait partie
- Le traitement des déchets relève du SM4 dont elle fait partie

Faits marquants 2009 :

- Poursuite de la signature des conventions de redevance spéciale pour les activités économiques de la CCPT.
- Démarrage du marché de conteneurisation : enquête à partir de septembre – réunions publiques dans l'ensemble des communes, distributions des bacs gris et bruns
- Lancement en septembre du marché de collecte des ordures ménagères résiduelles et des biodéchets. Attribution à la société COVED pour une durée de 5 ans.
- Suppression de la régie de collecte et transfert du personnel du service au prestataire à compter du 1^{er} janvier 2010.

Orientations pour l'avenir :

- Transfert de la compétence collecte et traitement vers le SIVU de Thann-Cernay (futur Syndicat Mixte) au 1^{er} janvier 2011.
- Réflexion sur la mise en œuvre de la levée avec le dispositif au volume
- Amélioration des performances en matière de collecte et optimisation des circuits.
- Réflexion sur une collecte tous les 15 jours du centre ville de Thann

Conclusion :

- Les tonnages des déchets ménagers collectés poursuivent leur diminution ce qui est encourageant pour notre avenir. Cela signifie un changement dans notre façon de consommer mais aussi une prise de conscience de la nécessité de trier.
- 2009 est la fin d'une collecte en régie et fin à la CCPT. A compter du 01 janvier 2010 le service sera assuré par un prestataire de service qui reprend le personnel en place ainsi que le matériel roulant.
- La CCPT poursuit sa politique de réduction des déchets en instaurant la collecte des biodéchets.
- Il sera temps d'uniformiser les dispositifs de redevance sur tout son territoire afin d'apporter encore plus de cohérence et surtout de simplifier la communication vers la population des Communautés de Communes membres.

Le rapport est consultable à la Mairie pour les personnes intéressées.

4) Chasse

Loyer de chasse

Monsieur Francis Tschann nous informe que lors de la réunion de la Commission Communale Consultative de Chasse en juin 2010, Monsieur Rémy Heymann, nouveau Président de la Société de Chasse de Thann, déplorait que le territoire de chasse soit de plus en plus réduit suite à une urbanisation progressive sur le ban communal et que la culture du maïs est de plus en plus importante notamment dans l'Ochsenfeld, au détriment de la jachère pratiquée il y a quelques années.

Il demande donc à la commune de prendre en considération cette réalité et de ne plus appliquer de hausse à partir de la prochaine révision du loyer de chasse.

- Le conseil municipal décide pour cette année de ne pas augmenter le loyer de chasse.
- **Garde-Chasse**

Le Président de la Société de Chasse Monsieur Rémy Heymann adjudicataire de la chasse communale d'Aspach le Haut, sollicite le renouvellement de l'agrément du garde-chasse Monsieur Hug Yves.

Monsieur Hug Yves n'est ni associé, ni partenaire, ni permissionnaire de Monsieur Heymann et qu'il est le seul garde-chasse.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin nous fait savoir qu'elle émet un avis favorable.

Le conseil municipal donne son accord pour le renouvellement de l'agrément de Monsieur Hug Yves.

5) CPI d'Aspach le Haut

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission du Monsieur Jung Roger du CPI après 20 années de bons et loyaux services.

Prochainement, Monsieur le Maire rencontrera les candidats à ce poste.

Le Maire a la possibilité de nommer le prochain chef de corps mais il peut aussi suggérer que les membres actifs du corps choisissent leur nouveau chef.

6) Travaux en régie pour l'isolation thermique le Club House

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'ouvrier communal a effectué des travaux en régie concernant la réalisation de l'isolation thermique du club house de foot.

FOURNISSEURS	MANDATS	COMPTES	MONTANT
Isorev	10/01	60632	5 176.48
	333/23	6068	96.28
Schmerber	336/23	6068	422.57
			5 695.33

Agent technique	78 heures	6411	1 095.90
-----------------	-----------	------	-----------------

Section Inv/Fonc.	Nature Dép/Rec	Compte Chapitre	Libellé	Positif Négatif	Montant
Investiss.	Dépenses	21318-040	Installation de voirie	+	6 800.00€
Fonctionnement	Recettes	722-042	Travaux en régie	+	6 800.00€

Après avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité ces écritures.

8) Taxe d'habitation

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la réforme de la fiscalité directe locale 2010/2011, le Département ne percevra plus la taxe d'habitation et que dans ce cas il appartient à présent à la commune de prendre une décision.

- possibilité pour la commune de supporter la totalité ou en partie l'incidence financière ou de répercuter sur le foyer la part redevable sur la résidence principale soit environ 28 €.
- Si aucune décision n'est prise par le conseil municipal avant le 1^{er} octobre 2010 le redevable payera 28 € environ de plus par an de taxe d'habitation.
- Cette date limite devrait être prolongée au 31.10.2010.
- Le conseil municipal délibérera lors du conseil d'octobre.

Pour info :

• **Dorfbach**

Certains habitants du village ont été surpris de constater que le Dorfbach n'avait pas été désherbé et nettoyé cette année. Il ne s'agit pas d'un oubli ou d'une négligence mais nous avons décidé d'essayer, comme le font maintenant d'autres communes, de laisser prospérer de façon évidemment contrôlée du végétal dans ce lit de béton. Au printemps prochain le lit du ruisseau sera fauché.

Le Jury Départemental des Villages Fleuris qui nous ont accordé les encouragements cette année pour notre première participation au concours, nous a d'ailleurs fortement encouragé à laisser des végétaux dans le lit de notre cours d'eau.

• **Dates des prochaines battues en forêt**

La Société de Chasse organise les battues en forêt les samedis suivants de 8h00 à 14h00 :
Samedi le 30.10.2010 - 13.11.2010 - 27.11.2010 – 18.12.2010 - 15.01.2011 - 29.01.2011

• **Félicitations**

Monsieur le Maire félicite :

- Patrick Manigold pour le suivi des travaux de la rue de l'Eglise
- Francis Tschann et son équipe pour le fleurissement du village qui a eu les encouragements du jury départemental pour sa première participation au concours des villages fleuris.
- Pascal Grandclaude et la commission jeunes pour les aires de jeux
- Annie Del Tatto et toute l'équipe municipale pour l'organisation de la journée barbecue pour les aînés qui a été très appréciée
- l'OMA pour la réunion des associations organisée autour du tournoi pétanque de l'ASA le samedi 04.09.2010 après midi avec une cinquantaine d'inscriptions et qui a eu un franc succès et a permis à cette même occasion aux différentes associations du village de se présenter.
- Richard Kieffer pour avoir remplacé pendant son absence François Essner et suivi les ouvriers communaux tous les jours durant cette période ainsi que pour le fauchage au chemin des Chênes, à l'abri jeunes et pour le bois qui a été mis à disposition pour le barbecue des personnes âgées.

Le prochain conseil municipal aura lieu lundi le 18.10.2010 à 19h30.

Le Maire,
François HORNY